

GREFFE

05 AVR. 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL**Produits Shell Canada**7101, rue Jean-Talon Est
Bureau 900
Anjou, Québec H1M 3S4
(514) 356-7000

Le 5 avril 2004

PAR TÉLÉCOPIEUR ET
PAR POSTE PRIORITAIRE

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
Case postale 001
800 Place Victoria, 2^{ème} étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet: Demande de révision de la décision D-2003-22- rendue le 27 novembre 2003 dans le dossier
R-3517-2003
Votre dossier: R-3528-2004
Notre dossier : 269**

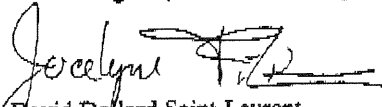
Me Dubois,

Nous avons pris note du fait que la Régie entend tenir une audience publique le 14 avril prochain, sur la recevabilité de la demande de révision de la décision désignée à l'objet de la présente et déposée par la Ville de Saint-Jérôme.

Produits Shell Canada n'entend pas déposer de preuve ni soumettre de représentations lors de l'audience concernée. Cependant, au titre de partie intéressée en raison des conséquences résultant pour Produits Shell Canada de chacune des décisions rendues par la Régie et relatives entre autres, aux éléments de prix de vente au détail de carburants automobiles, Shell désire être tenue informée des développements et des conclusions qui découleront de l'audience projetée. À ce titre, Shell requiert donc le statut d'observateur.

Sans nier ni contester le droit de toute partie intéressée de faire appel à la Régie pour faire valoir sa position et ses intérêts, nous profitons toutefois de cette opportunité pour réitérer notre désaccord avec le fait que sept (7) payeurs raffineurs-distributeurs dussent assumer à eux seuls la responsabilité du financement des activités de la Régie en matière de surveillance des prix des produits pétroliers, et ce, à l'exclusion des nombreuses autres parties directement intéressées aux travaux de la Régie et dont certaines possèdent même d'importants réseaux de distribution de carburants automobiles au Québec. Nous faisons donc appel à nouveau à l'attention de la Régie sur cette question en espérant la voir étudiée et révisée à nouveau.

Veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.


David Dollard Saint-Laurent

Vice-président, marchés de détail, Québec et Atlantique

c.c. Le ministre des ressources naturelles, de la faune et des parcs, gouvernement du Québec